

Annexe 2

Tableaux budgétaires applicables aux établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST)

EPST - synthèse des documents budgétaires

	Intitulé du tableau	Soumission au CA
1	Tableau des emplois	Pour vote
2	Tableau des autorisations budgétaires	Pour vote
3	Tableau d'équilibre financier	Pour vote
4	Tableau des opérations pour compte de tiers	Pour information
5	Tableau de situation patrimoniale (tableau compte de résultat - tableau de financement)	Pour vote
6	Tableau présentant le plan de trésorerie	Pour information
7	Tableau des opérations liées aux recettes fléchées	Pour information
8	Tableau des opérations pluriannuelles	Pour vote
9	Tableau de présentation de l'ensemble des apports à l'activité conduite par les unités de recherche	Pour vote
10	Tableau de présentation des objectifs et des résultats	Pour vote

TABLEAU 2 - EPST
Autorisations budgétaires

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Totaux limitatifs :

BUDGET DE DÉPENSES													
NOTES	AGREGATS	DESTINATION DES DÉPENSES		NATURE DES DÉPENSES									
	Cadre commun	Cadre défini pour chaque établissement	Cadre commun										
			DÉPENSES DE PERSONNEL AE = CP		DOTATIONS GLOBALES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT NON PROGRAMMÉ		OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT PROGRAMMÉ ET AUTRES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		TOTAUX (AE)	TOTAUX (CP)			
			Dépenses de personnel limitatives	Autres dépenses de personnel	Fonctionnement		Investissement non programmé				AE	CP	
				AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP		
				a	b	c	d	e	f		g		
1	1	ACTIVITÉ CONDUITE PAR LES UNITÉS DE RECHERCHE	Unités ou groupes d'unités de recherche	• UR ₁									
2				• UR ₂									
3				• ...									
4				• UR _n									
5			Thèmes et programmes de recherche	• P ₁									
6				• P ₂									
7				• ...									
8				• P _m									
9			DR1 = dotations à répartir	• Formation par la recherche									
10				• Actions thématiques transvers.									
11	• Autres moyens à répartir												
											Total 1		
12	2	ACTIONS COMMUNES	• Grands équipements scientifiques										
13			• Valorisation de la recherche										
14			• Echanges internationaux										
15			• Information scientifique et technique										
16			• Formation par la recherche										
17		• Formation permanente											
18		• DR2 = Dotation à répartir											
19	3	FONCTIONS SUPPORT	• Action sociale										
20			• Moyens informatiques communs										
21			Immobilier	• Entretien									
22				• Gros travaux									
23				• Acquisitions									
24				• Constructions									
25			Moyens généraux	• des unités de recherche									
26				• des services territoriaux									
27				• des services centraux									
28			• Opérations financières										
29	• Autres dépenses générales												
30	• DR3 = Dotation à répartir												
											Total 2		
31	Hors agrégats	• Réserve pour hausse des rémunérations											
32		• DR4 = Dotation à répartir											
		TOTAUX	Total 3								Total D		

BUDGET DE RECETTES			
CATEGORIES	LIGNES DE RECETTES		
Cadre commun	Cadre défini pour chaque établissement		
33	Subventions pour charge de service public des ministères de tutelle	• Subvention pour charges de service public inscrite(s) en loi de finances	
34			
35	Contrats et soutiens finalisés à l'activité de recherche	• Contrats de recherche avec tiers publics ou privés	
36		• Subventions sur projet ou programme de recherche	
37	Recettes valorisées de l'activité de recherche et prestations de services	• Dons et legs affectés	
38		• Redevances pour brevets et licences	
39		• Prestations de services : essais, expertises, analyses, actions de formation...	
40		• Ventes de produits : édition, colloques...	
41	Autres subventions et recettes	• Autres recettes de gestion courante : dons et legs non affectés...	
42		• Recettes financières	
			Total R

43	SOLDE BUDGETAIRE	(excédent ou déficit)	R - D
----	-------------------------	-----------------------	--------------

Notes
9, 15 : Classée en agrégat 1 ou 2 selon particularités des établissements

TABLEAU 3 - EPST
Equilibre financier

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS		FINANCEMENTS		
Solde budgétaire (déficit) (D2)*		Solde budgétaire (excédent) (D1)*		Opérations budgétaires
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)		Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)		Opérations non budgétaires
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**		Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**		
Autres décaissements sur comptes de tiers (e1)		Autres encaissements sur comptes de tiers (e2)		
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)		Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)		La variation de trésorerie : - se détermine par différence entre (1) et (2), - se décompose en (a) et (d), - s'explique par D, (b), (c), (e).
ABONDEMENT de la trésorerie (I)=(2) - (1)		PRLELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)		
dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***		dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***		= différence entre variation de trésorerie (I ou II) et (a) Décomposition de la variation de trésorerie
dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)		dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)		
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)		TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)		

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"
(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"
(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

Tableau 4 - EPST
Opérations pour le compte de tiers

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements
Opération 1	C 4...			
	C 4...			
Opération 2	C 4...			
	C 4...			
Opération ...	C 4...			
	C 4...			
TOTAL			(c1)	(c2)

(c1) et (c2) étant repris au tableau "Équilibre financier"

N.B. : Dans l'hypothèse d'un écart entre les crédits et les débits d'un même compte, l'opération concernée devra faire l'objet d'une explication spécifique.

Tableau 5 - EPST
Situation patrimoniale

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Personnel		Subventions de l'Etat	
<i>dont charges de pensions civiles*</i>		Fiscalité affectée	
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention		Autres subventions	
		Autres produits	
TOTAL DES CHARGES (1)		TOTAL DES PRODUITS (2)	
<i>Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)</i>		<i>Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)</i>	
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)		TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Montants
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	-
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	
- produits de cession d'éléments d'actifs	
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	
= CAF ou IAF*	-

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants	RESSOURCES	Montants
Insuffisance d'autofinancement*		Capacité d'autofinancement*	
		Financement de l'actif par l'État	
Investissements		Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	
		Autres ressources	
Remboursement des dettes financières		Augmentation des dettes financières	
TOTAL DES EMPLOIS (5)		TOTAL DES RESSOURCES (6)	
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)		PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

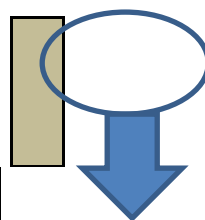
			Montants
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)			
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT			
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II) *			
Niveau du FONDS DE ROULEMENT			
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT			
Niveau de la TRESORERIE			

* montant issu du tableau "équilibre financier"

Plan de trésorerie

[illegible]

Intervention																	
Investissement																	
Opérations non budgétaires																	
Emprunts : remboursements en capital																	
Prêts : décaissements en capital																	
Dépôts et cautionnements																	
Opérations gérées en compte de tiers :																	
TVA décaissée																	
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements																	
Autres décaissements d'opérations gérées en comptes de tiers																	
B. TOTAL																	
(2) SOLDE DU MOIS = A - B																	
SOLDE CUMULE (1) + (2)																	



Variation de
trésorerie
correspon-
dant à celle du
tableau
d'équilibre
financier (I)
ou (II)

Tableau 7 - EPST
Opérations liées aux recettes fléchées

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Antérieures à N non dénouées	N	N+1	N+2	N+3
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)					
Recettes fléchées (b)					
Financements de l'Etat fléchés					
Autres financements publics fléchés					
Recettes propres fléchées					
Dépenses sur recettes fléchées (c)					
Personnel					
AE=CP					
Fonctionnement et intervention					
AE					
CP					
Investissement					
AE					
CP					
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)		X			

X repris au tableau "Equilibre financier" en (a)

TABLEAU 8 - EPST
Opérations pluriannuelles

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - Dépenses

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement					Restes	
		AE ouvertes au titre des années antérieures	AE consommées au titre des années antérieures	AE reportées en année n	AE nouvelles ouvertes en année n	Total des AE ouvertes pour l'année n	CP ouverts au titre des années antérieures	CP consommés au titre des années antérieures	CP reportés en année n	CP nouveaux ouverts en année n	Total des CP ouverts pour l'année n	Restes à engager en fin d'année n (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année n (CP)
	(1)	(2)	(3)	(4)=(2)+(3)	(5)	(6)=(4)+(5)	(7)	(8)	(9)<=(7-8)	(10)	(11)=(9)+(10)	(12)=(1)-(13)-(16)	(13)=(3)+(6)-(8)-(11)
Op. 1	1			2					2				
Op. 2													
Op. 3													
Total contrats de recherche													
Op. 1	1			2					2				
Op. 2													
Op. 3													
Total contrats de formation continue													
Op. 1	1			2					2				
Op. 2													
Op. 3													
Total contrats d'enseignement													
Op. 1	1			2					2				
Op. 2													
Op. 3													
Total programmes pluriannuels d'investissement													
Total													
pour information, répartition des opérations pluriannuelles par enveloppes :													
Ss total personnel													
Ss total fonctionnement et intervention													
Ss total investissement													

B - Recettes

Opérations	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
			Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année n	Taux de réalisation fin d'année n
	(1)	(14)	(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(8)=(15)-(16)-(17)
Op. 1	1					
Op. 2		4				
Op. 3	3					
Total contrats de recherche						
Op. 1						
Op. 2						
Op. 3						
Total contrats de formation continue						
Op. 1						
Op. 2						
Op. 3						
Total contrats d'enseignement						
Op. 1						
Op. 2						
Op. 3						
Total programmes pluriannuels d'investissement						

COMMENTAIRES SUR LES TABLEAUX DE SUIVI DES OPÉRATIONS PLURIANNUELLES

- Les opérations sont identifiées par un nom et un millésime ; elles peuvent ne pas être toutes individualisées et faire l'objet de regroupements, un niveau de détail suffisant au regard des caractéristiques de l'établissements devant néanmoins être maintenu ;
- Le degré d'exigence quant à la précision de l'évaluation, au budget initial, des reports prévisibles devra être fonction des contraintes qui pèsent sur les établissements pour établir ce chiffrage, notamment pour les contrats de recherche ;
- En recettes, une ligne devra être maintenue, même après la fin d'une opération tant que la totalité des financements extérieurs n'a pas été recouvrée ;
- Pour les contrats de recherche, ne devra être indiquée au titre de l'autofinancement que, le cas échéant, la participation de l'établissement qui doit donner lieu à justification en application du contrat.

Tableau 9 - EPST

PRESENTATION DE L'ENSEMBLE DES APPORTS

A L'ACTIVITE CONDUITE PAR LES UNITES DE RECHERCHE

Année x

notes			NATURES DES APPORTS	
			Effectifs de personnel	Ressources financières hors personnel
			a	b
1	APPORTS DE L'ETABLISSEMENT AUX UNITES PROPRES			
2	APPORTS DE L'ETABLISSEMENT AUX UNITES PARTENARIALES			
3	APPORTS DES PARTENAIRES			
4	Total			
5	Unités ou groupes d'unités de recherche	• UR ₁		
		• UR ₂		
		• ...		
		• UR _n		
6	Thèmes et programmes de recherche	• P ₁		
		• P ₂		
		• ...		
		• P _m		

Le tableau est à renseigner en droits constatés et en ETPT.

Tableau 10 - EPST
PRESENTATION DES OBJECTIFS ET DES RESULTATS

<i>AGREGATS DESTINATIONS DES DEPENSES</i>	<i>OBJECTIFS</i>	<i>INDICATEURS</i>				
OBJECTIFS GLOBAUX			n-2	n-1	n	n+x
	1er objectif					
		indicateur				
	2ème objectif					
		indicateur				
		indicateur				
ACTIVITE CONDUITE PAR LES UNITES DE RECHERCHE			n-2	n-1	n	n+x
	1er objectif					
		indicateur				
	2ème objectif					
		indicateur				
		indicateur				
ACTIONS COMMUNES						
Valorisation de la recherche						
Echanges internationaux						
...						
FONCTIONS SUPPORT						
...						